



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

**A Bruxelles Saint-Louis - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**

Sigle du programme: **GRFB2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Structure du programme .....	3
Programme .....	3
Programme détaillé par matière .....	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	5
Informations diverses .....	6
Conditions d'accès .....	6
Pédagogie .....	8
Evaluation au cours de la formation .....	8
Gestion et contacts .....	8

## GRFB2MC - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Une gestion financière saine a toujours été essentielle au succès des entreprises. L'importance de ce facteur s'est encore accrue au cours des dernières années suite à la complexification et l'internationalisation des marchés. La volatilité des marchés monétaires et des capitaux, la recherche de sources de capital bon marché, les modifications de régulation et des lois fiscales affectant le monde financier sont autant d'exemples de cette complexité.

Sur ces changements se sont greffées des innovations en matière de produits financiers, qui, d'instruments de couverture, sont rapidement devenus des instruments servant à prendre des positions sur l'évolution des cours. L'évaluation de la valeur de ces actifs, et du risque qui leur est associé, est devenue cruciale pour la survie de nombreux acteurs sur les marchés financiers.

Ces développements ont souvent trouvé leur origine dans des travaux universitaires. Ils ont aussi généré un besoin en matière de formation tant pour les individus désireux de poursuivre une carrière financière que pour les cadres gravitant déjà dans le monde de la finance : banquier·ère·s, assureur·euse·s, consultant·e·s et responsables financier·ère·s de firmes industrielles.

C'est pour cette raison que, depuis 1995, Saint-Louis Bruxelles propose un programme de troisième cycle en finance, résolument orienté vers l'étude de la gestion des risques financiers. Afin que ce programme ne reste pas un exercice académique "en chambre", plusieurs banques sont associées à ce master spécialisé. Le programme proposé se veut donc pratique et appliqué, tout en conservant les caractéristiques de rigueur et de curiosité intellectuelles propres à l'université.

#### Votre profil

Ce programme s'adresse à différents types de profils :

- les expert·e·s du secteur financier qui souhaitent mettre à jour leurs connaissances
- les jeunes diplômé·e·s en économie, gestion ou actuariat qui souhaitent compléter leurs cursus par une formation spécialisée et pratique
- les professionnel·le·s de tous secteurs en réorientation ou mobilité interne

Parmi nos étudiant·e·s nous retrouvons principalement des économistes, gestionnaires ou actuaires travaillant en tant que :

- consultant·e en finance ou auditeur·rice
- expert·e financier·e au sein des organisations publiques (Banque Centrale, administration de la Trésorerie...)
- gestionnaires de patrimoine ou d'actifs financiers

#### Votre futur job

Au terme d'un master de spécialisation en gestion des risques financiers, les débouchés de nos diplômé·e·s sont nombreux dans les domaines suivants :

- salle de trésorerie, que ce soit en milieu bancaire, d'agent·e de change, d'assurance ou de "corporate".
- département de "corporate finance" au sein d'une banque.
- gestionnaires de comptes.
- fonction de gestionnaire de risques (ALM).
- consultant·es en finance et auditeurs.
- département financier au sein des organisations publiques (Banque Centrale, administration de la Trésorerie, etc...).

#### Votre programme

Ce master de spécialisation vous donnera :

- une formation rigoureuse en gestion des risques financiers, qui constitue une des fonctions clés de l'entreprise et des institutions financières
- interventions de professeur·e·s académiques ainsi que d'expert·e·s du monde financier
- petit groupe d'étudiant·e·s permettant un enseignement interactif
- programme diplômant reconnu depuis plus de 25 ans
- programme horaire décalé à Bruxelles qui permet de suivre une formation en parallèle à une activité professionnelle.

## GRFB2MC - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme vise à former des généralistes de la discipline capables :

- de comprendre les implications de leurs actions sur l'ensemble de leur entreprise et du monde financier en général ;
- de développer une 'big picture view' des risques ;
- d'identifier, d'analyser et de maîtriser les risques financiers à un niveau avancé ;
- de comprendre et maîtriser les enjeux de la finance de demain ;
- d'adopter un comportement éthique, socialement responsable et respectueux des principes de bonne gouvernance.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme (60 crédits) se répartit sur une année académique et comporte 210 heures de cours auxquelles s'ajoutent 90 heures de rédaction d'un mémoire. Les unités d'enseignement se subdivisent en cours de gestion de risques financiers proprement dits et en cours plus généraux. Ces derniers servent à mieux comprendre les cours de finance et à replacer ceux-ci dans leur contexte.

Les cours se tiennent de mi-septembre à mi-mai, en moyenne à raison de 3 soirs par semaines ainsi que certains samedis matins pendant une année académique.

Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord).

## GRFB2MC Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

#### o Tronc commun

○ BGERF2110	Asset pricing	Anouk Claes	EN [q1] [30h] [6 Crédits] ⊗
○ BGERF2118	Finance d'entreprise et institutions financières	Alexandre Girard	FR [q1] [30h] [6 Crédits] ⊗
○ BGERF2114	Gestion de la salle de trésorerie		FR [q1] [30h] [6 Crédits] ⊗
○ BGERF2116	Statistiques appliquées à la finance	Laurence Broze	FR [q1] [15h] [3 Crédits] ⊗
○ BGERF2111	Gestion du risque crédit		FR [q2] [30h] [6 Crédits] ⊗
○ BGERF2115	Gestion des risques et alm		FR [q2] [45h] [9 Crédits] ⊗

○ BGERF2117	Réglementation et éthique		PR [q2] [15h] [3 Crédits] ⓘ
-------------	---------------------------	--	-----------------------------

○ Une unité d'enseignement au choix parmi :

⊗ BGERF2121	Comptabilité	Bruno Colmant	PR [q1] [15h] [3 Crédits] ⓘ
⊗ BGERF2122	Risques non-financiers		PR [q2] [15h] [3 Crédits] ⓘ
⊗ BGERF2123	Finance empirique		PR [q2] [15h] [3 Crédits] ⓘ

○ Mémoire

○ BGERF2120	Mémoire en gestion des risques financiers		PR [q1+q2] [] [18 Crédits] ⓘ
-------------	---	--	------------------------------

---

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## GRFB2MC - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

### Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera 2° précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

### Conditions d'accès spécifiques

Conformément aux dispositions d'exécution de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication :

- Ont un accès direct au dit master de spécialisation, **sans complément de programme**, les étudiant-e-s porteur-euses:
  - soit d'un grade académique de master ou licence (120 crédits) en ingénieur civil, en ingénieur de gestion ou en sciences actuarielles, délivré en Communauté française ou en Communauté flamande ;
- Ont accès au dit master pour autant qu'il-elles **se soient distingué-es** dans leurs études et/ou qu'il-elles puissent se prévaloir d'une expérience professionnelle substantielle dans le secteur financier, jugée pertinente par le jury d'admission, en vertu d'une décision de ce dernier et aux conditions complémentaires qu'il fixe, les étudiant-e-s porteur-euse-s :
  - soit d'un **grade académique de master ou licence** (120 crédits) en sciences économiques ou de gestion, délivré en Communauté française ou en Communauté flamande ;
  - soit d'un **grade académique de master autre** que ceux mentionnés ci-dessus, délivré en Communauté française, en Communauté flamande ou par l'Ecole Royale Militaire ;
  - soit d'un **titre ou grade étranger** jugé comparable à l'un de ceux mentionnés ci-dessus et valorisé **pour au moins 300 crédits** par le jury.
- Pour une [inscription à des cours isolés](#), l'avis du jury est nécessaire, sans forcément répondre aux conditions d'accès.

Le programme requiert une bonne connaissance du français ainsi que de l'anglais. Un examen de connaissance de la langue anglaise peut être organisé.

## PÉDAGOGIE

---

L'efficacité de la formation est assurée par la complémentarité de plusieurs méthodes pédagogiques : exposés magistraux, mais également échanges de vues qui valorisent l'expérience professionnelle et les parcours antérieurs.

Un mémoire est également prévu. Celui-ci offre aux étudiant-e-s l'occasion d'étudier de manière approfondie un aspect particulier de la gestion des risques financiers.

Les méthodes pédagogiques répondent à la préoccupation de valoriser au mieux le temps, nécessairement limité, dont disposent les étudiant-e-s adultes menant une vie professionnelle et/ou familiale.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen écrit ou oral. Le mémoire fait également partie intégrante de l'évaluation finale.

## GESTION ET CONTACTS

---

### L'administration facultaire

02 211 78 09 - [espo-hd-slb@uclouvain.be](mailto:espo-hd-slb@uclouvain.be)

Bureau : Marais 119 - 3e étage - bureau 3002

Permanences : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h - mercredi sur rendez-vous via Teams.

### Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : [derogation-inscription-slb@uclouvain.be](mailto:derogation-inscription-slb@uclouvain.be).

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Anouk Claes](#)

Jury

- Présidente du Jury: [Anouk Claes](#)
- Secrétaire du Jury: [Alexandre Girard](#)
- 3e membre du jury: [Laurence Broze](#)